

BUDGET 2012

RAPPORT POLITIQUE

Visé à l'article L1122-23 du Code de la démocratie locale
et de la décentralisation

Le résultat présumé au 31/12/2012 pour le service ordinaire du présent budget initial 2012 est de 43.000¹ euros.

Même si le non recours à l'emprunt pourrait, aux yeux de certains, devenir habituel, épinglons qu'à travers ce budget 2012, c'est le cinquième exercice consécutif qui est présenté sans emprunt. Nous devons sûrement être un cas exceptionnel en Wallonie...

La deuxième spécificité de ce budget est le nombre important de création et rénovation de travaux sur divers axes de communication (voiries automobiles, aménagement de sécurité, piste pour modes de déplacement doux,...) qui sont inscrits et devraient se réaliser en 2012 vu l'avancée de ces dossiers administratifs.

Le budget initial de notre commune est présenté en léger bénéfice, grâce aux bonis présumés de l'exercice antérieur s'élevant à 2.703.000 € à l'ordinaire et 584.000 € à l'extraordinaire. Ces bonis sont justifiés dans le tableau des adaptations.

Concernant les principales spécificités de ce budget, nous pouvons relever l'augmentation significative du transfert à la Zone de Police, des prévisions de travaux à l'extraordinaire importants, et évidemment la fin des dividendes du Holding communal !

Au service ordinaire

Le montant total des dépenses du service ordinaire est budgété à 13.670.000 € pour 13.713.000 € de recettes.

Notons également que 2.562.000 € ont été prévus comme prélèvement du service ordinaire vers l'extraordinaire.

En comparaison aux dépenses au service ordinaire du budget 2011, nous remarquons les principales évolutions suivantes :

- L'évolution du coût brut du personnel a été budgétée avec une croissance de 3,9%. Sachant qu'en 2011 il avait été fort stable et que l'inflation fin 2011 a été forte, cette augmentation de 158.000 € est justifiée par une série de raisons :
 - o Indexation de 2% au 01/03/2011 des rémunérations du personnel,
 - o Evolution de carrière du personnel,
 - o Augmentation des taux de charges de pensions et de cotisations sociales,
 - o Engagement de plusieurs nouvelles personnes (service administratif des travaux, professeur mi-temps de néerlandais, agent constatateur), passage du CPAS à la Commune (responsable des ouvriers, informaticien), et certaines en raison de remplacement (secrétariat, service population),...

¹ Tous les montants de ce présent rapport seront arrondis au millier d'euros le plus proche afin de faciliter la lecture de ce rapport.

- Dans la partie du budget ordinaire (dépenses comme recettes) relatif à l'enseignement primaire, la reprise de la facturation des activités scolaires a dorénavant été totalement intégrée à la comptabilité communale. Un module informatique gérant les bons de commande, la facturation et les rappels, a également été développé en interne afin de gérer et contrôler de manière fiable ces nouveaux postes.
- Pour les charges de transferts :
 - o L'augmentation du transfert à la Zone de Police est très important puisqu'il est majoré de plus de 10 % et que le cap du million d'euros est franchi (1.177.000 soit + 87.000 € par rapport à 2011 et +180.000 € par rapport à 2010). Soit en deux ans, une majoration de 18,1 % !
 - o La dotation au CPAS est diminuée de 125.000 €, soit à 850.000 € au vu des bonis qui seront dégagés aux comptes 2011 ;
 - o 285.000 € d'intervention communale dans les frais du Centre Incendie de Wavre (+ 5.000 €)
 - o 180.000 € de contribution communale pour la Régie Communale Autonome (pour 170.000 € budgétés en 2011), mais en n'oubliant pas que la RCA reverse à la commune 118.000 € de canon sur le bail emphytéotique du bâtiment.

Certaines lignes budgétaires surévaluées d'année en année sont diminuées, par exemple en prévoyant 50.000 € pour les achats de fournitures de voiries et 50.000 € pour la prestation de tiers des voiries, contre respectivement 92.000 et 82.000 au budget 2011.

En ce qui concerne notre endettement, il est exceptionnel qu'une commune comme Grez-Doiceau réussisse à n'avoir recours à l'emprunt qu'à deux reprises sur les 10 derniers exercices ! Qui plus est, pour le cinquième exercice consécutif...

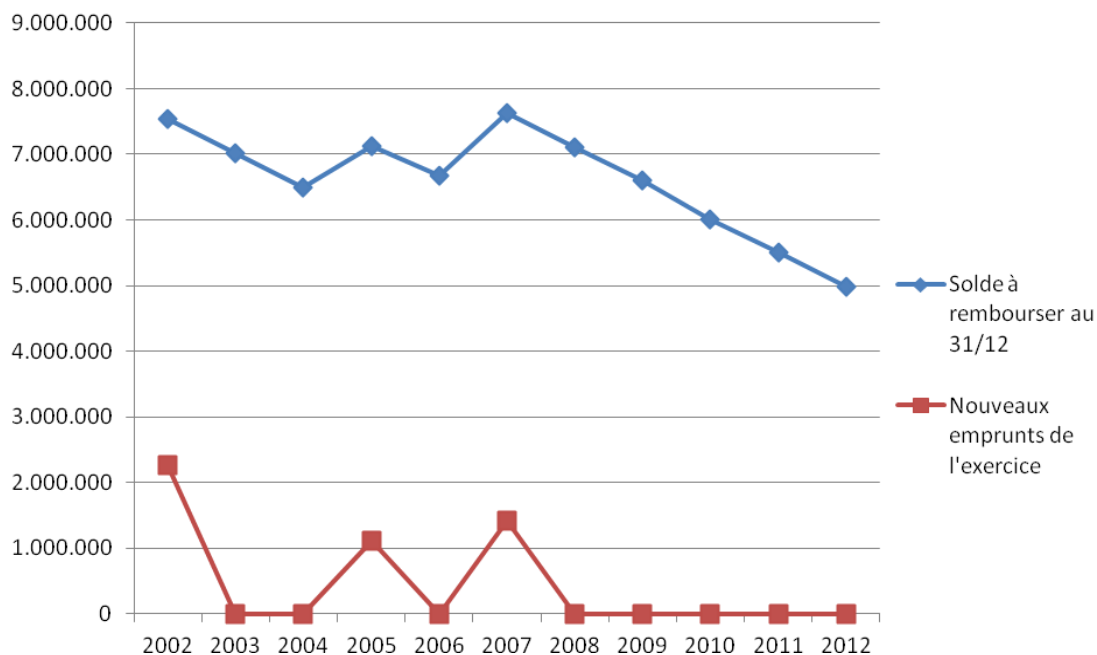
Ceci nous amènera à réduire le solde de capital à rembourser au 31/12/2012 à 4.981.000 €, soit une charge par habitant sur l'année de 57 € et un solde par habitant de 387 €.

Depuis le 31/12/2002, cela signifie une diminution de 2.555.000 € (soit - 34%), alors que par comparaison, l'indice des prix à la consommation à augmenter durant cette période de 22,6% !

Notre taux d'endettement, continuant à diminuer, nous fera ainsi bénéficier dans l'avenir de charges de remboursement encore plus faibles créant une marge de manœuvre encore plus importante. Pour comparaison, la charge annuelle de la dette (intérêt plus capital remboursé) était ainsi de 845.000 € en 2008 pour 738.000 € en 2012 !

Bien que le boni du service ordinaire ait diminué ces dernières années, l'évolution de notre endettement et la création de fonds de réserve conséquents nous prouvent donc que la santé financière de notre commune est encore meilleure que par le passé !

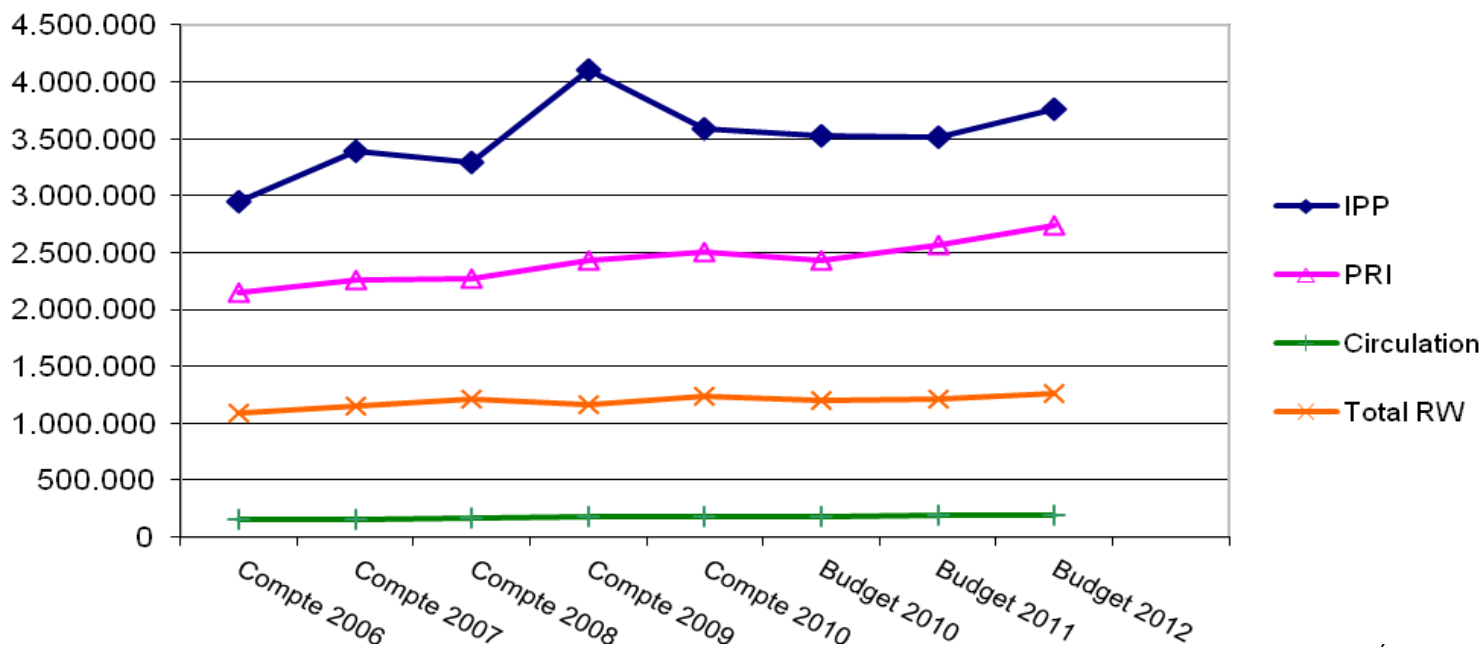
Evolution de la dette communale



Le total des recettes de transferts regroupées en 4 catégories (IPP, PRI, Taxe circulation et Total des transferts de la Région Wallonne) augmente par rapport au budget initial de 2011 de 8,46 % à 7.958.000 €. Relevons principalement :

- Les recettes de l'additionnel à l'Impôt des Personnes Physiques (IPP) augmentent de 243.000 € (+ 6,9%) et reste bien évidemment notre principale rentrée à 3.761.000€.
- Les recettes de l'additionnel au Précompte Immobilier (PRI) croissent aussi significativement (+ 6,8%) pour être portées à 2.742.000 €.
- Même le Fonds des communes est fortement majoré (+3,5 %) pour être budgété à 1.199.000 €.

Evolution des recettes de transferts



Sur l'ensemble des recettes de transferts, les recettes sont majorées de 473.000 € (+ 6,3 %) pour être portées à 7.958.000 €. Toutes les tendances à 8 ans sont reprises dans le graphique ci-dessus.

Remarquons encore que :

- Les recettes des autres taxes ne devraient pas augmenter significativement.
- Les dividendes de l'intercommunale SEDIFIN resteraient identiques à 438.000 €.
- Les dividendes de participations dans le Holding Communal sont dorénavant nuls. L'impact de la scission du groupe Dexia n'a cependant qu'un faible impact sur l'ensemble de nos finances communales. En effet, avant la crise, le niveau de dividende était de 0 € en 2009 ou 57.000 € en 2008. Au vu de la spécificité de la comptabilité (budgétaire) communale, l'impact sur notre bilan ne pèse donc pas significativement sur notre financement. Outre les dividendes espérés à venir, ce que nous avons réellement perdu ce sont les crédits budgétaires engagés en 2009 pour 107.000 € à l'occasion de notre participation à l'augmentation de capital du Holding communal. Pour rappel, un rendement de 13% par an pendant 10 ans était promis, sans retrouver notre capital après. Nous n'avons cependant reçu que la première annuité de dividendes (14.000 €).

Au service extraordinaire

Des prévisions de recettes égales aux dépenses pour un montant de 5.463.000 € sont budgétées au service extraordinaire (+ 400.000 € par rapport au budget initial 2011).

Rappelons que 2.562.000 € ont été prévus comme prélèvement du service ordinaire vers l'extraordinaire et qu'aucun emprunt sur part communale n'est prévu comme financement de nouveaux projets.

Concernant les projets inscrits au service extraordinaire, nous relevons les principaux investissements sur nos voiries et les axes de communication suivants :

- Le poste le plus important dans ce budget extraordinaire est la rénovation des trottoirs et de la rue des Moulins et rue de Florival, pour lesquels 1.000.000 € ont été budgétés en dépenses (pour 550.000 en 2011).
- La bande de roulement d'une série de voiries sera refaite sur fonds propres, pour un budget de 180.000 €.
- Les travaux d'égouttage de la rue de la Logette seront réalisés en 2012 pour 145.000 € de part communale.
- Les pistes cyclables et les modes de déplacements doux occupent toujours une place importante dans le budget communal puisque 650.000 € sont prévus pour l'aménagement d'une piste cyclo-piétonne entre Bossut et Nethen, à travers les crédits d'impulsion 2011 et 2012.

Nous investissons également pour rénover notre patrimoine communal existant :

- Les derniers travaux subsidiés par le programme UREBA seront réalisés en 2012. Nous pouvons entre autre citer les châssis de l'Académie de musique (48.000 €) et les chaudières de l'Ecole de Nethen (40.000 €).
- La réfection des deux terrains de tennis des Campinaires et de leurs abords coûtera 180.000 € avec seulement 30.000 € de part communale
- Le projet de rénovation des abords de la maison communale et du parking de l'école est budgété à 250.000 €.
- Au vu de l'évolution du projet de mise à disposition d'un local pour les arbalétriers, les crédits prévus depuis le budget 2006 à hauteur de 125.000 € sont revus à 25.000 €. Le projet sera présenté début 2012 au Conseil communal.
- Une série de budgets pour la rénovation et le gros entretien de cures et d'églises (bâtiments communaux) sont également prévus au budget 2012 dont 170.000 € pour les peintures de l'Eglise de Grez.

Comme chaque année, des budgets pour des frais d'étude et de montage de projets sont également inscrits :

- Afin de pouvoir postuler au subventionnement d'un nouvel home pour personnes âgées, 75.000 € sont prévus pour désigner un auteur de projet qui devra réaliser une esquisse conformément aux attentes des pouvoirs subsidiaires.

- Bien que la Province ne souhaite pas que la Commune reprenne la main dans le dossier de création de bassins d'orage, nous continuons à marquer notre volonté politique d'avancer dans ces travaux importants, tout en assumant toujours une prise en charge communale (100.000 € budgétés). 20000 € pour des études complémentaires sont également prévus.
- Un agrandissement de l'Espace culturel est envisagé. 20.000 € d'honoraires pour un auteur de projet sont budgétés.

Remarquons également les investissements sur matériel roulant ou l'achat de nouveaux matériels spécifiques tels que :

- 150.000 € sont prévus pour des véhicules spéciaux, et plus spécifiquement pour l'acquisition d'une nouvelle grue.
- Il est prévu, dans une ligne budgétaire un peu plus globale pour 45.000 €, de se doter d'un nouveau central téléphonique, l'ancien étant vétuste.

Enfin, une série de dépenses sont également plus exceptionnelles. Citons entre autre :

- Un subside en capital de 25.000 € à l'asbl Centre régional de la famille et de l'enfance pour équiper la nouvelle crèche qu'elle construit sur le terrain communal qui leur a été cédé par bail emphytéotique dans le nouveau lotissement du Centry.
- Après avoir revu des dossiers plus anciens, une série de non-valeurs de subsides à hauteur de 170.000 € sont budgétées comptablement comme dépenses. Il s'agit principalement de chantiers ayant coûté moins cher que prévu et donc la partie subsidiée a diminué.
- L'asbl des Pêcheurs du Parc de la Dyle bénéficiera d'un subside de 5.000 € et d'une avance en capital de 20.000 € remboursable pour aménager un nouveau cabanon sur un terrain communal pour lequel elle bénéficie d'un bail emphytéotique.
- Un projet de local mobile pour l'Espace jeunes sera proposé au Conseil communal début 2012. L'achat d'une camionnette et d'une caravane d'occasion sont ainsi inscrits au budget pour un total de 20.000 €.
- Le projet d'aménagement de parcours VTT a été débloqué par le Commissariat Général au Tourisme et au vu des années perdues, il nous a été conseillé de majorer de 15% nos anciennes estimations (en recettes et en dépenses).
- Un subside en capital pour la Fabrique d'Eglise d'Archennes de 70.000 € est prévu pour remplacer les gouttières de l'église.

A travers le tableau des voies et moyens, nous pouvons connaître la façon de financer chaque ligne budgétaire du service extraordinaire. Comme expliqué ci-dessus, outre les deux financements CRAC pour lesquels la part empruntée est intégralement remboursée par la Région wallonne, aucun emprunt n'est prévu. Le financement des projets se fait donc soit via subsides, soit par le fonds de réserve extraordinaire (ce qui signifie sur fonds propres).

Le montant total des subsides s'élève à 1.254.000 € Relevons principalement :

- 108.000 € pour la maintenance de l'Eglise de Grez.
- 301.000 € pour la réfection des rues des Moulins et de Florival.
- 180.000 € pour les aménagements des abords de la maison communale et de l'école.
- 400.000 € pour les crédits d'impulsion 2011 et 2012 (piste cyclo-piétonne Bossut-Nethen).
- 150.000 € pour la réfection des terrains de tennis du Campinaires.

Tous ces subsides proviennent de la Région wallonne, sauf 20.000 € pour la réfection des terrains de tennis qui viendront de l'asbl Club de tennis de Grez-Doiceau.

Au risque de se répéter d'année en année et ce malgré la crise économique et financière qui touche l'Europe et notre pays, le budget 2012 de la Commune de Grez-Doiceau doit être jugé comme très positif à différents égards.

En effet, il continue à s'inscrire dans la droite ligne des précédents exercices : bien qu'ayant un taux de taxation nettement plus bas que les moyennes provinciale et régionale et que notre taux d'endettement par habitant, bien que déjà très faible, continue à diminuer significativement, la Commune de Grez-Doiceau dispose toujours de bonis des exercices antérieurs appréciables nous permettant de réaliser un nombre satisfaisant de projets et d'investissements diversifiés, tout en assumant toujours davantage de charges et de missions de fonctionnement propres à une commune.

A l'heure où nous risquons de ressentir davantage les effets de cette crise financière et économique sans précédent, la saine gestion de nos finances nous aide donc fortement...

Pour le Collège communal,



Nicolas Cordier,

Echevin des Finances et du Budget

Approuvé par le Collège communal en séance du 6 décembre 2011,

*Y. Stormme
Le Secrétaire communal*

*A. Clabots
Le Bourgmestre*

Comme demandé par la Circulaire budgétaire, un tableau reprenant le **résultat par fonction** est repris ci-dessous. Remarquons qu'au service ordinaire, l'ensemble des recettes couvre l'ensemble des dépenses (principe d'universalité). De plus, la structure d'un budget communal diminue le sens d'une telle présentation et n'apporte aucun élément nouveau.

Service ordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
9	112.600,91	34.100,00	78.500,91
29	1.243.373,65	0,00	1.243.373,65
49	7.640.140,14	20.500,00	7.619.640,14
59	17.000,00	137.500,00	-120.500,00
123	158.783,56	2.076.403,45	-1.917.619,89
129	31.895,28	83.786,66	-51.891,38
139	8.463,60	16.226,71	-7.763,11
169	0,00	14.000,00	-14.000,00
369	0,00	285.000,00	-285.000,00
399	0,00	1.177.158,60	-1.177.158,60
499	207.454,84	2.494.934,43	-2.287.479,59
599	438.257,00	22.500,00	415.757,00
699	15.791,00	12.200,00	3.591,00
729	436.384,89	963.744,14	-527.359,25
739	44.579,19	168.446,74	-123.867,55
767	300,00	33.695,34	-33.395,34
789	356.400,65	1.027.164,43	-670.763,78
799	0,00	149.226,21	-149.226,21
839	95.379,66	1.080.889,94	-985.510,28
849	0,00	33.515,00	-33.515,00
872	0,00	1.500,00	-1.500,00
874	46.183,18	46.183,18	0,00
876	4.000,00	687.481,14	-683.481,14
877	0,00	37.683,23	-37.683,23
879	37.233,48	155.336,90	-118.103,42
939	115.629,86	347.835,71	-232.205,85
Total exercice propre	11.009.850,89	11.107.011,81	-97.160,92
Exercices antérieurs	2.702.986,18	872,11	2.702.114,07
Prélèvements	0,00	2.561.632,73	-2.561.632,73
Total	13.712.837,07	13.669.516,65	43.320,42

Service extraordinaire

Fonction	Recettes	Dépenses	Résultat par fonction
123	187.986,00	377.000,00	-189.014,00
129	67.572,00	112.000,00	-44.428,00
499	724.256,00	2.545.975,00	-1.821.719,00
599	0,00	0,00	0,00
699	0,00	25.000,00	-25.000,00
729	27.135,00	153.000,00	-125.865,00
739	42.370,00	51.500,00	-9.130,00
767	0,00	7.300,00	-7.300,00
789	201.060,00	368.000,00	-166.940,00
799	110.500,00	433.083,10	-322.583,10
839	0,00	120.000,00	-120.000,00
876	0,00	0,00	0,00
877	0,00	177.807,30	-177.807,30
879	3.750,00	60.876,69	-57.126,69
939	80.000,00	217.000,00	-137.000,00
Total exercice propre	1.444.629,00	4.648.542,09	-3.203.913,09
Exercices antérieurs	584.080,36	76.800,00	507.280,36
Prélèvements	3.433.961,09	722.328,36	2.711.632,73
Total	5.462.670,45	5.462.670,45	0,00